Enquête 115 au lendemain de la Nuit

Édition 2026

Observatoire du Samusocial de Paris / SIAO de Paris

El Ghali Debbagh, Amandine Lebugle et Elsa Garcin

Table des matières

Présentation de l'enquête 2

Profil socio-démographique des personnes en contact avec le 115 3

La demande d'hébergement : principal motif d'appel au 115 5

Lieu de sommeil le soir de la Nuit de la Solidarité des personnes en demande d'hébergement 6

Estimation du nombre de personnes ayant contacté le 115 et ayant échappé au décompte 8

Les lieux de sommeil pendant l'épisode de neige de décembre-janvier 2026 10

Quatre personnes sur dix déclarent avoir été contactés pour une mise à l'abri 10

Plus de quatre personnes non contactées sur dix ont passé cette période à la rue ou dans l'espace public 11

L'état de santé des personnes en contact avec le 115 de Paris 13

Plus de trois personnes sur dix déclarent un mauvais état de santé 14

Près d'un tiers des appelants déclarent une maladie chronique 16

Près d'un tiers des personnes déclare être limité dans les activités du quotidien . 18

État de faim et recours à l'aide alimentaire 19

Plus de quatre personnes sur dix déclarent une situation de faim modérée à sévère 19

Deux tiers des personnes ont recours à l'aide alimentaire 22

Les personnes qui n'ont pas recours à l'aide alimentaire 25

Un tiers des personnes déclare des difficultés au recours à l'aide alimentaire 26

Conclusion 29

Présentation de l'enquête

Depuis 2022, l'Observatoire du Samusocial de Paris et le Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) de Paris réalisent chaque année une enquête auprès des personnes qui appellent le 115 de Paris le lendemain de la Nuit de la Solidarité[1]. Cette enquête vise à mieux connaitre le nombre de personnes sans abri et à identifier les différents lieux de sommeil auxquels elles ont recours lorsqu'elles sont en attente d'une place d'hébergement. À travers un questionnaire proposé à chaque personne appelant le 115 le lendemain du décompte, il s'agit de savoir si elle a été interrogée dans le cadre de la Nuit de la Solidarité la veille et, dans le cas contraire d'en comprendre les raisons.

Le protocole de collecte de l'édition 2026 n'a pas évolué par rapport à 2025 : les appels ont été reçus par les équipes du 115, composées ce jour-là de 24 écoutants et écoutantes sociales[2]. Le questionnaire de l'enquête, composé de deux parties, a légèrement évolué. La première partie porte sur le lieu de sommeil de la personne en contact avec le 115 la veille de son appel. La seconde aborde cette année plusieurs thèmes : le lieu de sommeil lors de l'épisode neigeux de décembre 2025-janvier 2026, l'état de santé des personnes et des membres de leur famille, l'état de faim et le recours à l'aide alimentaire[3]. Comme pour les éditions précédentes, le questionnaire ne contient pas d'informations sociodémographiques. Celles-ci sont récupérées à partir du système d'informations du SIAO[4]. Au total, 241 ménages différents ont répondu à l'enquête, correspondant à un total de 480 personnes (Figure 1).

---

[1] Pour plus d'informations, voir les rapports des différentes éditions de la NDLS sur le site de l'APUR (https://www.apur.org/fr/population-societe/social-inclusion/nuit-solidarite-22-janvier-2026-paris). Se référer également au site de la Ville de Paris pour accéder à différents documents : https://www.paris.fr/pages/nuit-de-la-solidarite-2026-33001

[2] Les écoutants et écoutantes sociales ont rempli directement le questionnaire sur la plateforme Wepi® d'Epiconcept.

[3] Pour rappel, en 2025 cette deuxième partie portait sur l'état de santé des personnes en contact avec le 115, le non-recours aux soins et les éventuelles discriminations dans l'accès aux soins.

[4] Pour ce faire, plusieurs variables identifiantes sont recueillies : numéro d'identification du ménage, âge de l'appelant, numéro de téléphone et nom de famille. Ces deux dernières informations ne sont mobilisées uniquement si le numéro d'identification du ménage n'est pas reconnu dans le SI-SIAO.

Le nombre de questionnaires recueillis en 2026 est plus élevé qu'en 2025, où 178 questionnaires avaient été complétés. Cette hausse s'explique probablement par un plus grand nombre d'écoutants et écoutantes comparé à 2025, soit 10 personnes supplémentaires en poste ce jour-là.

Figure 1. Appariement de la base de données de l'enquête avec le système d'informations du SIAO

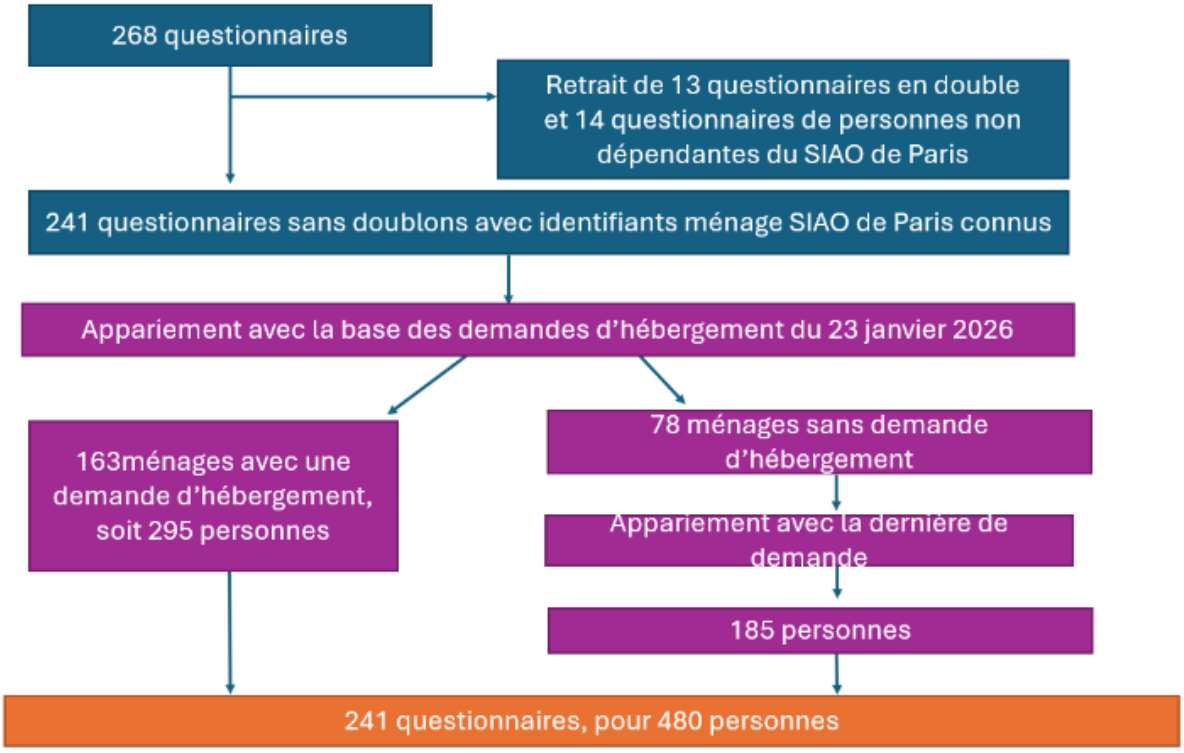

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris – SIAO-75
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=480)

Les champs de l'enquête 115 et celui de la Nuit de la Solidarité se recoupent sans être équivalents : la Nuit de la Solidarité porte uniquement sur les personnes sans solution d'hébergement le soir du décompte, tandis que le public du 115 est plus large puisqu'il intègre aussi des personnes hébergées dans des structures, chez des tiers, dans des squats, etc.

Profil socio-démographique des personnes en contact avec le 115

La quasi-totalité des personnes en contact avec le 115 le lendemain de la Nuit de la Solidarité, c'est-à-dire le 23 janvier 2026, ont déjà appelé le service auparavant. Seule une personne l'a contacté pour la première fois le jour de l'enquête.

Comme pour les précédentes éditions de l'enquête 115-NDLS, les personnes en contact avec le 115 sont principalement accompagnées d'enfants (60,4 % des personnes), c'est-à-dire « en famille » (Tableau 1) : 40,6 % sont des couples avec enfant(s), 18,5 % des femmes seules avec enfant(s), et 1,3% des hommes seuls avec enfant(s).

À l'inverse, les personnes rencontrées dans le cadre de la Nuit de la Solidarité sont seules le plus souvent (55 % en 2026)[5]. Les couples et les familles sont minoritaires à la rue, mais appellent davantage le 115 (les couples et familles représentant 72,1 % des personnes appelantes).

La répartition par sexe est également différente. Les femmes représentent 11 % des personnes décomptées lors de la Nuit de la Solidarité[6], contre 49,4 % des personnes en contact avec le 115 le lendemain. Parmi ces dernières, plus d'un quart (28,7 %) a dormi la veille de l'enquête dans un espace public et 9,7 % dans un lieu non prévu pour l'habitation.

Tableau 1. Répartition des ménages et des personnes en contact avec le 115 selon leur composition familiale

	Ménages		Personnes	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Couple avec enfant(s)	51	21,2	195	40,6
Couple sans enfant	26	10,8	56	11,7
Femme seule	58	24,1	59	12,3
Femme seule avec enfant(s)	32	13,3	89	18,5
Homme seul	71	29,5	75	15,6
Homme seul avec enfant(s)	3	1,2	6	1,3
Total	241	100,0	480	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=480)

Par rapport à 2025, la part de personnes accompagnées d'enfants parmi celles ayant contacté le 115 a baissé de 9 points, passant de 69,3 % à 60,4 %. Cette baisse reflète les changements de cadre de prise en charge opérés au cours de l'année 2024, plus favorables aux personnes accompagnées de très jeunes enfants[7]. En effet, 20,8 % des ménages de l'enquête ayant au moins un enfant ont un enfant de moins 3 mois (3,7 % de l'ensemble des ménages de l'enquête, y compris ceux qui n'ont pas d'enfant), 39,3 % un enfant de moins de 6 mois (7,1 %) et 69,4 % un enfant de moins d'un an (12,4 %). Notons aussi, qu'une grossesse est déclarée par 10,4 % des ménages de l'enquête.

La durée écoulée depuis le premier appel au 115 est très variable : un quart des personnes l'a appelé la première fois depuis moins de trois mois, la moitié depuis moins d'un an et un quart depuis au moins trois ans (Tableau 2). Les personnes vivant au sein de

[5] APUR (2026), Nuit de la solidarité du 22 janvier 2026 à Paris, profils et besoins des personnes sans-abri, étude, 74 pages.

[6] APUR (2026), Op. Cit.

[7] Voir le Cadre unifié d'intervention des SIAO et de suivi de leur activité en Île-de France qui accorde une priorité dans l'attribution des places d'hébergement aux personnes accompagnées d'enfants de moins de 3 mois, aux femmes enceintes de plus de 6 mois, et aux femmes victimes de violences dont la situation nécessite une mise en sécurité immédiate. https://www.drihl.ile-de-france.developpementdurable.gouv.fr/IMG/pdf/2023_12_21_cadre_unifie_siao_idf_vf.pdf

ménages biparentaux sont, comme les hommes seuls, les plus nombreux à avoir appelé le 115 depuis au moins trois ans. À l'opposé, les femmes isolées et les familles monoparentales (dont l'adulte est très majoritairement une femme) sont en contact avec le 115 depuis moins longtemps : respectivement 35,6 % et 29,5 % l'ont appelé la première fois depuis moins de trois mois (contre 19,0 % des familles biparentales, 23,2 % des couple sans enfants et 25,3 % des hommes seuls).

Tableau 2. Répartition (en %) des personnes selon la durée écoulée depuis leur premier appel au 115 de Paris et la composition familiale de leur ménage

	Famille biparentale (n=195)	Famille monoparentale (n=95)	Couple sans enfant (n=56)	Femme seules (n=59)	Homme seul (n=75)	Ensemble (n=480)
Moins de 3 mois	19,0	29,5	23,2	35,6	25,3	24,6
De 3 à 6 mois	10,8	10,5	14,3	11,9	8,0	10,8
De 6 mois à 1 an	14,9	23,2	12,5	22,0	17,3	17,5
De 1 à 2 ans	17,9	17,9	10,7	15,3	10,7	15,6
De 2 à 3 ans	8,2	1,1	16,1	3,4	8,0	7,1
De 3 à 5 ans	19,5	9,5	19,6	8,5	20,0	16,3
De 5 à10 ans	9,7	8,4	3,6	3,4	10,7	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=480)

La demande d'hébergement : principal motif d'appel au 115

La très grande majorité (91,7 %) des personnes ayant répondu à l'enquête appellent le 115 pour formuler une demande d'hébergement (Tableau 3). D'autres, déjà hébergées, contactent le service pour une orientation vers un service d'aide, signaler un changement de situation, ou faire part d'un problème. Quelle que soit la situation familiale des personnes, la demande d'hébergement est la raison principale d'appel au 115. Les personnes sans enfant sont légèrement plus nombreuses à appeler pour un hébergement (94,2 % contre 90,0 %).

Tableau 3. Répartition des personnes en contact avec le 115 selon le motif de leur appel et la présence d'enfants

	Personnes accompagnées d'enfant(s)		Personnes non accompagnées d'enfant(s)		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Demande d'hébergement	261	90,0	179	94,2	440	91,7
Autre motif d'appel	29	10,0	11	5,8	40	8,3
Total	290	100	190	100	480	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=480)

Lieu de sommeil le soir de la Nuit de la Solidarité des personnes en demande d'hébergement

Pour l'analyse des lieux de sommeil, nous nous centrons sur les personnes qui ont appelé le 115 pour une place d'hébergement, soit 440 personnes (227 ménages). Parmi elles, 64,8 % (285 personnes) ont dormi la veille dans Paris intramuros, 11,8 % dans un département limitrophe de Paris et 20,7% dans une ville de la grande couronne[8] (Tableau 4). Ces résultats témoignent de la mobilité des personnes sans solution d'hébergement qui peuvent être amenées à s'éloigner de Paris pour se mettre à l'abri.

Tableau 4. Répartition des personnes ayant formulé une demande d'hébergement au 115 de Paris selon le département où elles ont passé la nuit le soir de la Nuit de la Solidarité

	Effectif	%
Paris	285	64,8
Petite couronne	52	11,8
Hauts-de-Seine	14	3,2
Seine-Saint-Denis	25	5,7
Val-de-Marne	13	3,0
Grande couronne	91	20,7
Seine-et-Marne	27	6,1
Yvelines	7	1,6
Essonne	10	2,3
Val d'Oise	35	8,0
Indéterminé	12	2,7
Indéterminé	12	2,7
Total	440	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=440)

Les personnes en demande d'hébergement déclarent des lieux de sommeil variés le soir du décompte. Parmi celles ayant passé la nuit à Paris, 31,2 % rapportent avoir dormi dans un hébergement institutionnel d'urgence, inclus dans la catégorie sans abri de la grille Ethos de la Feantsa[9] : 17,6 % dans un centre d'hébergement d'urgence, une halte de nuit ou un gymnase, 15,4 % dans un hôtel social et 4,2 % dans une école ou un bâtiment scolaire (Tableau 5). Plus d'1 personne sur 10 (12,6 %) déclare avoir dormi à la rue. D'autres personnes indiquent s'être trouvées dans des lieux spécifiques, comme les gares SNCF (10,5 %), les hôpitaux (7,7 %), les stations de métro ou de RER (7,4 %), etc. Par ailleurs, près de 10 % ont dormi dans d'autres lieux non prévus pour l'habitation (3,5 % dans une cave, 2,1 % dans un véhicule, etc.). Au total, 58,1 % des personnes en

[8] Pour les personnes ayant appelé pour un autre motif qu'une demande d'hébergement, 22 % étaient la veille à Paris et 63 % en grande couronne.

[9] Pour voir la grille Ethos (Feantsa, 2007) :
https://www.feantsa.org/files/Home/ETHOS/PDFS/Languages/French.pdf

contact avec le 115 ayant passé la nuit précédente à Paris, ont dormi dans un espace public, soit la catégorie 1 de la grille Ethos[10]. Cette diversité de lieux illustre la pluralité des situations que recouvre cette catégorie.

Tableau 5. Répartition (%) des personnes ayant formulé une demande d'hébergement au 115 de Paris selon leur lieu de sommeil la veille de l'enquête

	Paris (n=285)	Ailleurs (n=143)	Indéterminé (n=12)	Total (n=440)
Personne sans abri, vivant à la rue (ethos1)	**58,1**	**22,4**	**41,7**	**45,3**
Abri bus ou de tram	1,4	2,1	0,0	1,6
Aéroport	0,4	0,7	0,0	0,5
Bus, bus de nuit	6,0	0,7	0,0	4,1
Cave	3,5	0,0	0,0	2,3
Centre commercial	0,4	0,0	0,0	0,2
Commerce (Restaurant, salon de coiffure, salon de massage, boutique, etc.)	0,4	0,7	0,0	0,5
Gare SNCF	10,5	6,3	0,0	9,0
Grands locaux comme entrepôt, usine	0,7	0,0	0,0	0,5
Hôpital	7,7	0,0	0,0	5,1
Immeuble (cage d'escalier, hall d'entrée)	0,7	0,7	0,0	0,7
Lieu de culte (église, mosquée, synagogue)	1,1	0,0	0,0	0,7
Parc / Jardin	1,1	0,7	0,0	0,9
Parking	1,4	0,7	0,0	1,1
Rue	12,6	1,4	16,7	8,7
Station de métro, de RER	7,4	1,4	0,0	5,3
Utopia (sans autre précision)	0,7	5,6	0,0	2,3
Véhicule	2,1	1,4	0,0	1,8
Personne sans abri hébergées sur une place de mise à l'abri (hôtel, centre ou autre)	**31,2**	**65,7**	**0,0**	**42,1**
Dans un centre d'hébergement, une halte, un foyer, etc.	11,6	11,2	0,0	11,3
Dans un hôtel	15,4	54,5	0,0	28,0
École, bâtiment scolaire	4,2	0,0	0,0	2,8
En hébergement continu (en hôtel)	**0,7**	**5,6**	**0,0**	**2,3**
Chez quelqu'un (famille, ami, connaissance, autre…)	**7,7**	**5,6**	**0,0**	**6,9**
Hébergé dans son propre logement	**0,4**	**0,0**	**0,0**	**0,2**
Autre	**2,1**	**0,7**	**0,0**	**1,6**
Ne sait pas	**0,0**	**0,0**	**25,0**	**0,0**
Ne souhaite pas répondre	**0,0**	**0,0**	**58,3**	**1,6**
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 pour une demande d'hébergement (N=440)

[10] Selon la grille ETHOS, vivre dans la rue est une sous-catégorie du sans-abrisme. Il s'agit de personnes « qui [vivent] dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation », Feantsa, 1 page.
https://www.feantsa.org/files/Home/ETHOS/PDFS/Languages/French.pdf

Une diversité de lieux de sommeil s'observe également pour les personnes ayant passé la nuit en banlieue, avec des différences notables par rapport à celles présentes à Paris. Près de 7 personnes sur 10 (65,7 %) indiquent avoir dormi dans un hébergement institutionnel d'urgence : 54,5 % dans un hôtel social et 11,2 % dans un centre d'hébergement. Faute de places disponibles à Paris intramuros, les personnes prises en charge par le SIAO de Paris peuvent être hébergées dans des communes d'autres départements d'Île-de-France. Les personnes ayant passé la nuit dans un espace public sont moins nombreuses qu'à Paris (22,4 % contre plus de 58,1 % à Paris). Les personnes ont ainsi passé la nuit dans des gares SNCF d'Île-de-France (6,3 %), des abris de bus et de tram (2,1 %), la rue (1,4 %), des stations de métro ou de RER (1,4 %), des parkings (0,7 %) ou encore des aéroports (0,7 %). Enfin, notons que 5,6 % des personnes ayant passé la nuit précédente en dehors de Paris ont déclaré avoir été pris en charge par Utopia, sans que l'on sache précisément dans quel(s) type(s) de lieu(x) les personnes ont été accueillies.

Estimation du nombre de personnes ayant contacté le 115 et ayant échappé au décompte

Sur les 285 personnes ayant contacté le 115 pour une demande d'hébergement et présentes sur le territoire parisien, 120 (42,1 %) déclarent avoir passé la nuit dans un lieu couvert par la Nuit de la Solidarité. Parmi elles, 26 personnes indiquent avoir dormi dans un espace privatif où seul un décompte a été effectué[11] (hôpitaux, parkings), 3 dans un parc/jardin ou un immeuble, sans possibilité de savoir s'il s'agissait bien de lieux couverts par l'opération de la Nuit[12], et 91 dans des espaces publics sillonnés par les équipes de bénévoles de la Nuit de la Solidarité (rues, métros, gares SNCF, abribus). Aucune des personnes interrogées n'était présente dans un campement[13] la veille[14].

Au total, seules 7 personnes déclarent avoir rencontré une équipe de volontaires, soit 7,7 % des 91 personnes pour lesquelles l'information est disponible[15]. Parmi ces 91 personnes, 36 ont indiqué avoir dormi dans une rue de Paris, dont 4 ont signalé avoir été

---

[11] Pour rappel, la Nuit de la Solidarité opère une double collecte : un décompte des personnes sans solution d'hébergement et une enquête en face à face. Le décompte comprend les personnes rencontrées par les équipes de bénévoles sillonnant les rues de Paris et celles présentes dans des lieux spécifiques (hôpital, parking, bois, immeubles gérés par Paris-Habitat et campement de familles). Ces dernières sont uniquement décomptées et n'échangent donc pas avec les équipes.

[12] Seule une sélection de jardins ouverts et d'immeubles de bailleurs sociaux sont couverts pendant l'opération.

[13] Regroupement spatial de plusieurs personnes sans abri matérialisé par la présence de tentes ou d'autres installations précaires.

[14] Résultat obtenu à partir du nom de la station de métro la plus proche du lieu de sommeil et les configurations de sommeil évoquées lors des appels.

[15] Cette information n'est pas disponible pour les personnes n'ayant pas réussi à classer leur lieu de sommeil dans les items prévus de l'enquête.

interrogées par une équipe de bénévoles de la Nuit. Les autres personnes enquêtées rapportent avoir été dans un secteur spécifique : deux dans une gare SNCF et une dans une station de métro ou de RER.

Pour estimer le nombre de personnes ayant pu échapper au décompte de la Nuit de la Solidarité à Paris en 2026, le questionnaire de l'enquête 115-NDLS interroge les personnes sur le fait d'avoir dormi et passé les heures du décompte dans un endroit difficilement visible (Tableau 6). Parmi les 91 personnes présentes dans un espace public couvert par les équipes de bénévoles lors de la Nuit de la Solidarité parisienne, 56 indiquent qu'elles ne dormaient pas au moment du décompte (61,5 %) et 37 qu'elles se trouvaient dans un lieu visible des passantes et des passants (40,7 %) (Tableau 6). Les personnes présentes dans la rue sont moins nombreuses à déclarer être cachées que celles ayant passé la nuit dans un lieu spécifique (parcs/jardins, stations de métro/RER ou gares SNCF) (50,0 % contre 54,5 %). Elles sont aussi moins nombreuses à déclarer qu'elles ne dormaient pas pendant le décompte (50,0 % contre 69,1 %). Au total, 24 personnes ne dormaient pas et n'étaient pas cachées[16] (26,4 %), 11 dormaient sans être cachées (12,1 %)[17], 27 étaient cachées sans dormir (29,7 %)[18] et 13 étaient à la fois cachées et dormaient (14,3 %)[19]. Aucune des sept personnes déclarant avoir été interrogées n'était cachée et parmi elles cinq indiquent qu'elles dormaient au moment du décompte.

Tableau 6. Répartition (en %) des personnes présentes dans un espace public couvert par les équipes de bénévoles de la Nuit de la Solidarité selon le fait d'être visible ou non et de dormir ou non le soir du décompte

	Dormaient		Ne dormaient pas		Indéterminé		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Étaient cachées	13	14,3	27	29,7	8	8,8	48	52,7
N'étaient pas cachées	11	12,1	24	26,4	2	2,2	37	40,7
Indéterminé	0	0,0	5	5,5	1	1,1	6	6,6
Total	24	26,4	56	61,5	11	12,1	91	52,7

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 présents la veille au soir dans un lieu public couvert par les équipes de bénévoles de la NDLS (N=91)

Notre enquête indique ainsi qu'entre 19 personnes (non interrogées, non cachées et éveillées) et une centaine[20] de personnes ont pu ne pas être intégrées au décompte de la

[16] Soit respectivement 28 % des personnes en rue et 26 % des personnes dans un secteur spécifique

[17] Soit respectivement 11 % des personnes en rue et 13 % des personnes dans un secteur spécifique

[18] Soit respectivement 14 % des personnes en rue et 48 % des personnes dans un secteur spécifique

[19] Soit respectivement 25 % des personnes en rue et 13 % des personnes dans un secteur spécifique

[20] Chiffre correspondant au nombre de personnes en contact avec le 115 de Paris le lendemain de la NDLS ayant passé la nuit dans un espace couvert par l'opération de collecte et déclarant ne pas avoir été interrogées par les équipes.

Nuit de la Solidarité à Paris en 2026, soit entre 1 % et 3 % du total des personnes décomptées cette nuit-là (3 858 personnes). Il est néanmoins possible que ce chiffre soit sous-estimé, dans la mesure où un nombre important de personnes sans abri ne contacte pas le 115, notamment du fait de la difficulté à joindre le service. Ces résultats soulignent le fait que le décompte de la mairie de Paris doit toujours être considéré comme une estimation *a minima*.

Les lieux de sommeil pendant l'épisode de neige de décembre-janvier 2026

L'hiver 2025-2026 en Île-de-France a été particulièrement froid et marqué par plusieurs journées de neige, notamment du 5 au 8 janvier 2026[21]. Le plan grand froid a été déclenché par la préfecture le 28 décembre 2025 et arrêté le 9 janvier 2026. Plus de 2 200 places ont ainsi été ouvertes. Dans ce cadre, les écoutants et écoutantes sociales ont contacté les personnes de la file active du 115 pour leur proposer une place de mise à l'abri.

Lors de l'enquête du 115 au lendemain de la NDLS, les personnes ont été questionnées sur cette période afin de savoir si elles ont été contactées par le service et dans le cas contraire de connaître les lieux de sommeil qu'elles ont pu mobiliser pour se mettre à l'abri au cours de cette période.

Quatre personnes sur dix déclarent avoir été contactées pour une mise à l'abri

Parmi les 480 personnes de l'enquête (241 ménages), 199 (95 ménages) ont été contactées pour être mises à l'abri, soit 41,5 % d'entre elles (Tableau 7). Il s'agit en majorité de personnes accompagnées d'enfants (59,8 %), c'est-à-dire de familles biparentales ou monoparentales. Les couples sans enfants représentent 17,1% des personnes appelées, les hommes seuls 15,1 % et les femmes seules 8,0 %.

Tableau 7. Répartition des personnes appelées par les équipes du 115 de Paris pour une mise à l'abri pendant l'épisode de neige de l'hiver 2025-2026 selon la composition familiale de leur ménage

	Effectif	%	Part (%) de personnes contactées (n=480)
Famille biparentale	75	37,7	38,5
Famille monoparentale	44	22,1	46,3
Couple sans enfant(s)	34	17,1	60,7
Homme seul	30	15,1	40,0
Femme seule	16	8,0	27,1
Total	199	100	41,5

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes en contact avec le 115 de Paris le 23 janvier 2026 ayant été appelées par les équipes du 115 de Paris pendant l'épisode de neige (N=480)

[21] https://www.infoclimat.fr/climatologie-mensuelle/07156/janvier/2026/paris-montsouris.html, consulté le 5 juin 2026.

Si les familles ont été les principales appelées, il n'en demeure pas moins que par rapport à l'ensemble des familles en contact avec le 115 le lendemain de la NDLS, la majorité d'entre elles ont déclaré ne pas avoir été contactées pendant l'épisode de neige (Tableau 7). En proportion, ce sont les femmes seules qui ont été le moins souvent contactées (seulement 27,1 % des femmes de l'enquête) et les couples sans enfant qui l'ont été le plus souvent (60,7 % dont 11,8 % avec une grossesse déclarée).

Près de la moitié (46,7 %) des personnes contactées avaient appelé la première fois le 115 depuis moins d'un an (Tableau 8).

Tableau 8 ; Répartition des personnes appelées par les équipes du 115 de Paris pour une mise à l'abri pendant l'épisode de neige de l'hiver 2025-2026, selon la durée écoulée depuis leur premier contact au 115 de Paris

	Effectif	%	% cumulés	Part (%) de personnes contactées (n=480)
Moins de 3 mois	34	17,1	17,1	31,2
De 3 mois à 1 an	59	29,6	46,7	47,2
1 an ou plus	106	53,3	100,0	43,1
Total	199	100,0	-	41,5

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes en contact avec le 115 de Paris le 23 janvier 2026 ayant été appelées par les équipes du 115 de Paris pendant l'épisode de neige (N=480)

L'ancienneté du premier contact avec le service est associée à la probabilité d'avoir été rappelé pour une proposition de mise à l'abri, mais cette relation n'est pas linéaire. Les personnes en contact avec le 115 depuis moins de trois mois sont les moins nombreuses à avoir été contactées (31,2 %) (Tableau 8). La proportion de personnes rappelées est la plus élevée parmi celles en contact avec le 115 depuis trois mois à moins d'un an (47,2 %), puis légèrement plus faible chez celles en contact depuis au moins un an (43,1 %).

Plus de quatre personnes non contactées sur dix ont passé cette période à la rue ou dans l'espace public

Les 281 personnes non contactées (146 ménages) ont indiqué les lieux où elles ont pu se mettre à l'abri au cours de cette période. La plupart des personnes (67,3 %) ont indiqué avoir passé cette période dans un seul lieu et 21,7 % en ont indiqué plusieurs[22]. Parmi les personnes non contactées, 43,4 % ont été hébergées au moins une nuit dans un hébergement institutionnel (28,8 % dans un hôtel et 15,3 % dans un centre d'hébergement, une halte, ou autre), 29,2 % dans un espace public différent de la rue, 18,1 % chez des tiers et 15,7 % dans la rue (Tableau 9). Lors de l'épisode neigeux, l'hébergement institutionnel a été continu pour 105 personnes (soit 37,4 % des

[22] 16 personnes n'ont pas souhaité donner le détail de leurs lieux de sommeil et 7 ont indiqué ne pas savoir quoi répondre.

personnes non contactées), et sur une partie de la période pour 17 (6,0 %). Au total, 159 personnes (56,6 %) n'ont jamais été hébergées institutionnellement.

Tableau 9. Lieux de mise à l'abri des personnes non contactées par le 115 durant la période de neige

	Effectif	Part (en %) des personnes non contactées par le 115 de Paris (n=281)	Part (en %) des personnes non contactées par le 115 de Paris et n'ayant jamais été hébergées institutionnellement au cours de la période (n=159)	Part (en %) des personnes dans ce lieu tout au long de la période
Lieux non prévus pour l'habitation (Ethos1), dont…	99	35,2	56,0	42,4
…rue	44	15,7	23,9	18,2
…espace public (hors rue) *	58	29,2	34,0	20,7
…hôpital	9	3,2	5,7	33,3
…autres lieux non prévus pour l'habitation *	20	7,8	10,1	70,0
Hébergement institutionnel	122	43,4	-	86,1
Hébergé chez un tiers	51	18,1	29,6	84,3
Propre logement	2	0,7	1,3	0,7
Autre	2	0,7	1,3	100
Ne souhaite pas répondre	16	5,7	10,1	6,3
Ne sait pas	7	2,5	4,4	6,3

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes n'ayant pas été contactées par le 115 de Paris durant la période de neige (N=281)

Note : Les personnes pouvant déclarer plusieurs lieux, la somme des taux est supérieure à 100.

* : Les espaces publics (hors rue) comprennent les lieux suivants : Abri bus ou de tram, Aéroport, Bus ou bus de nuit, Gare SNCF, Parc ou Jardin, Parking, Station de métro ou de RER ; les autres lieux non prévus pour l'habitation comprennent : Bâtiment scolaire, Cave, Commerce (Restaurant, salon de coiffure, salon de massage, boutique, etc.), Grands locaux comme entrepôt, usine, Lieu de culte (église, mosquée, synagogue), Squat, Véhicule, Immeuble (hall d'entrée, cage d'escalier, etc.).

Près de deux tiers (56,0 %) des personnes n'ayant pas eu d'hébergement institutionnel au cours de cette période ont été au moins une nuit dans un lieu non prévu pour l'habitation, au sens de la grille Ethos : 34,0 % dans un espace public (hors rue), 23,9 % dans la rue, 5,7 % dans un hôpital sans que ce soit pour y être soignée, et 10,1 % dans un autre lieu non prévu pour l'habitation (Tableau 9). Notons que les personnes ayant trouvé refuge dans ces autres lieux ont pu, dans 7 cas sur 10, y rester tout au long de la période. Enfin, près d'un tiers des personnes jamais hébergées institutionnellement au cours de l'épisode neigeux, ont trouvé refuge chez des particuliers, dont 84,3 % ont pu y rester tout au long de cette période.

Les personnes seules sont celles qui ont plus souvent déclaré avoir vécu dans la rue au sens de la grille ethos (50,0 % pour l'ensemble des personnes non contactées et 66,5 % si on considère uniquement les personnes jamais prises en charge institutionnellement sur la période). Néanmoins, 25,1 % des personnes accompagnées d'enfants (48,9 % si

on considère uniquement les personnes non prises en charge institutionnellement) se sont aussi retrouvées dans cette situation : 10,5 % ont dormi dans la rue et 15,2 % dans un autre espace public (Tableau 10).

Tableau 10. Répartition (%) des personnes non contactées par le 115 de Paris au moment de l'épisode neigeux selon les lieux où elles ont pu se réfugier et la composition familiale de leur ménage

Lieux	Personnes en famille			Personnes seules			Couple sans enfant (n=22)
	Famille biparentale (n=120)	Famille monoparentale (n=51)	Ensemble (n=171)	Femme seule (n=43)	Homme seul (n=45)	Ensemble (n=88)	
Personnes sans abri vivant à la rue (Ethos1), dont…	27,5	19,6	25,1	39,5	60,0	50,0	54,5
…espace public (hors rue)	16,7	11,8	15,2	18,6	35,6	27,3	36,4
…rue	13,3	3,9	10,5	14	31,1	22,7	27,3
…hôpital	2,5	3,9	2,9	4,7	0	2,3	9,1
…autres lieux non prévus pour l'habitation*	5,8	3,9	5,3	9,3	11,1	10,2	9,1
Hébergement institutionnel	46,7	52,9	48,5	41,9	33,3	37,5	27,3
Hébergé chez un tiers	15,8	33,3	21,1	20,9	4,4	12,5	18,2
Propre logement	0	0	0	2,3	2,2	2,3	0
Autre	0	0	0	0	4,4	2,3	0
Ne souhaite pas répondre	7,5	0	5,3	4,7	11,1	8	0
Ne sait pas	2,5	0	1,8	2,3	2,2	2,3	9,1

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes n'ayant pas été contactées par le 115 de Paris durant la période de neige (N=281)

Note : Les personnes pouvant déclarer plusieurs lieux, la somme des taux est supérieure à 100.

* : Les espaces publics (hors rue) comprennent les lieux suivants : Abri bus ou de tram, Aéroport, Bus ou bus de nuit, Gare SNCF, Parc ou Jardin, Parking, Station de métro ou de RER ; les autres lieux non prévus pour l'habitation comprennent : Bâtiment scolaire, Cave, Commerce (Restaurant, salon de coiffure, salon de massage, boutique, etc.), Grands locaux comme entrepôt, usine, Lieu de culte (église, mosquée, synagogue), Squat, Véhicule, Immeuble (hall d'entrée, cage d'escalier, etc.).

L'hébergement chez des tiers concerne le plus souvent des personnes accompagnées d'enfants (21,1 % contre 18,2 % pour les personnes seules), en particulier des familles monoparentales (33,3 %). En outre, 1 femme seule sur 5 y a aussi recours. Si on ne considère que les personnes jamais hébergées institutionnellement, 33,7 % des personnes avec des enfants ont pu trouver refuge chez des tiers – et 41,2 % des familles monoparentales. C'est également le cas de 32,0 % des femmes seules n'ayant jamais pu être hébergées en hôtel ou dans un centre. L'hébergement chez un tiers paraît ainsi être une solution mobilisée pour éviter de dormir dans la rue ou un autre espace public.

L'état de santé des personnes en contact avec le 115 de Paris

Pour la deuxième année consécutive, des questions ont été posées afin d'évaluer l'état de santé des personnes en contact avec le 115 de Paris. Ce sujet de l'état de santé est abordé à chaque appel par les écoutants et écoutantes sociales afin d'évaluer si les

personnes ont besoin d'être orientées vers une structure de soin mais aussi pour savoir si une prise en charge spécifique est nécessaire et éventuellement une prise en charge en urgence[23]. Pour autant, ici, l'interrogation est différente des questions usuellement posées. En effet, elle repose sur une série de trois questions issues du module européen d'évaluation de l'état de santé (MINI[24]), à savoir l'état de santé général, l'existence d'une maladie chronique et les limitations dans les activités du quotidien du fait d'un problème de santé.

Plus de trois personnes sur dix déclarent un mauvais état de santé

Les personnes en contact avec le 115 de Paris déclarent un état de santé particulièrement dégradé. À peine plus d'un cinquième (22,8 %) des personnes déclarent un bon ou très bon état de santé et 35,7 % disent être en mauvais voire très mauvais état de santé (Tableau 11). Ce chiffre est légèrement plus bas que celui de l'an passé, où il était de 41 %. Il est également plus bas que celui déclaré par les personnes enquêtées lors de la NDLS en 2025 où 4 personnes rencontrées sur 10 déclaraient un tel état. La déclaration de mauvais état de santé parmi la population usagère du 115 de Paris et celle rencontrée lors de la NDLS sont ainsi beaucoup plus fréquentes qu'en population générale où seulement 11 % des femmes et 10 % des hommes qualifient leur état de santé de mauvais ou très mauvais[25].

Avec l'identification précise de la personne appelante, il est possible de relier la déclaration de l'état de santé aux caractéristiques sociales des personnes répondantes[26] : sexe, âge, composition familiale et durée écoulée depuis le premier contact avec le 115 (Tableau 11). Toutes compositions familiales confondues, les hommes déclarent un état de santé plus dégradé que les femmes (37,9 % contre 34,3 %). C'est aussi le cas des personnes les plus âgées : la part de personnes se déclarant en mauvais ou très mauvais état de santé augmente avec l'âge, passant de 18,0 % à 47,1 %. L'état de santé varie selon la composition familiale des personnes. Les femmes seules sont celles qui déclarent le plus souvent un mauvais ou très mauvais état de santé

[23] Si elles ne sont pas classées dans la catégorie de priorité 1, les personnes avec de fortes vulnérabilités comme les personnes à mobilité réduite, les personnes très âgées et celles atteintes de maladies chroniques dont le suivi est incompatible avec une situation de rue sont classées dans la catégorie de priorité 2, c'est-à-dire celle dont la priorité pour l'obtention d'une place d'hébergement est forte. Voir le cadre unifié d'intervention des SIAO et de suivi de leur activité en Ile-de France https://www.drihl.ile-defrance.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2023_12_21_cadre_unifie_siao_idf_vf.pdf

[24] Cox Bianca, Van Oyen Herman, Cambois Emmanuelle, Jagger Carol, le Roy Sophie, Robine Jean-Marie & Romieu Isabelle (2009), The reliability of the Minimum European Health Module, International Journal of Public Health, Volume 54, pp. 55–60.

[25] Insee, 2025, France, portrait social, Insee référence, 72 pages. https://www.insee.fr/fr/statistiques/8612546?sommaire=8612596 (consulté le 12/06/2026)

[26] L'identification des personnes répondantes n'a pas été aussi précise dans les éditions précédentes de l'enquête.

(46,6 %), suivi des hommes seuls (40,8 %), des couples sans enfants (30,8 %), des familles monoparentales (28,6 %) et des couples avec enfants (23,5 %). Enfin, l'état de santé général ne semble pas varier en fonction de la durée écoulée depuis le premier contact au 115. En effet, 34,4 % des personnes en contact avec le service depuis moins de trois mois déclarent un mauvais ou très mauvais état de santé. C'est le cas de 36,6 % des personnes en contact depuis trois mois à moins d'un an et 35,8 % des personnes en contact depuis au moins un an.

Tableau 11. Répartition (en %) des personnes enquêtées selon leur état de santé et la composition de leur ménage

	Très bon	Bon	Assez bon	Mauvais	Très mauvais	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe de l'appelant								
Femme (n=146)	2,7	20,5	40,4	29,5	4,8	1,4	0,7	100
Homme (n=95)	3,2	18,9	34,7	33,7	4,2	0,0	5,3	100
Age de l'appelant								
Moins de 30 ans (n=50)	2,0	26,0	50,0	14,0	4,0	2,0	2,0	100
30-54 ans (n=174)	3,4	18,4	35,6	34,5	5,2	0,6	2,3	100
55 ans et plus (n=17)	0,0	17,6	29,4	47,1	0,0	0,0	5,9	100
Composition familiale de l'appelant								
Couple sans enfant (n=26)	3,8	23,1	34,6	23,1	7,7	7,7	0,0	100
Famille biparentale (n=51)	9,8	27,5	35,5	23,5	0,0	0,0	3,9	100
Famille monoparentale (n=35)	0,0	17,1	54,3	28,6	0,0	0,0	0,0	100
Femme seule (n=58)	1,7	13,8	37,9	36,2	10,3	0,0	0,0	100
Homme seul (n=71)	0,0	19,7	33,8	36,6	4,2	0,0	5,6	100
Durée écoulée depuis le premier appel au 115								
Moins de 3 mois (n=61)	3,3	18,0	42,6	27,9	6,6	0,0	1,6	100
3 mois - 1 an (n=71)	1,4	15,5	42,3	33,8	2,8	1,4	2,8	100
1 an et plus (n=109)	3,7	23,9	33,0	31,2	4,6	0,9	2,8	100
Ensemble (n=241)	2,9	19,9	38,2	31,1	4,6	0,8	2,5	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=241)

Il est possible que la personne du ménage en mauvais état de santé ne soit pas celle qui appelle. Ainsi, pour compléter l'analyse, les personnes étaient invitées à déclarer si une personne de leur ménage était en mauvais (ou très mauvais) état de santé. Si une personne était dans cette situation, les écoutants et écoutantes sociales demandaient qui du ménage était concerné (le partenaire/conjoint, tous les enfants ou une partie d'entre eux).

Sur l'ensemble des ménages concernés[27] en contact avec le 115 de Paris, 44 (39,3 %) indiquent qu'un autre membre du ménage que l'appelant est en mauvais ou très mauvais état de santé. Dans la majorité des cas (68,2 %), il s'agit d'un (ou plusieurs) enfants (Tableau 12). Ainsi, un ou plusieurs enfants en mauvais voire très mauvais état de santé est déclaré par 34,9 % des ménages avec des enfants (86 ménages). Un conjoint avec cet état de santé est signalé pour 6,5 % des familles biparentales ou des couples sans enfants (77 ménages).

Tableau 12. Personnes des ménages non isolés (hors appelant) déclarées en mauvais ou très mauvais état de santé par l'appelant

	Effectif	%
Enfant	25	56,8
Conjoint(e)	16	36,4
Plusieurs enfants	5	11,4
Ensemble	44	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 et ayant déclaré qu'un membre de leur famille est en mauvais ou très mauvais état de santé (N=44)

Au total, si on regroupe les déclarations de l'appelant sur son état de santé et celle des personnes qui peuvent l'accompagner (conjoint ou enfant(s)), 111 ménages sur 241 (46,1 %) ont au moins un des membres en mauvais ou très mauvais état de santé. Pour 7,9 % des ménages, la personne appelante déclare simultanément un état de santé mauvais, voire très mauvais pour elle et un autre membre de la famille.

Près d'un tiers des appelants déclarent une maladie chronique

Les maladies chroniques, c'est-à-dire les maladies à caractère durable de plus de six mois, sont déclarées par près d'un tiers (30,3 %) des personnes qui ont appelé le 115 le lendemain de la NDLS (Tableau 13). Les hommes déclarent plus souvent avoir une maladie chronique que les femmes (32,6 % contre 28,8 %). C'est aussi le cas des personnes les plus âgées : 35,6 % de 30-54 ans et 35,3 % des 55 ans ou plus déclarent une maladie chronique, contre 8,5 % des moins de 30 ans. Les personnes isolées, femmes et hommes, déclarent plus souvent une maladie chronique : respectivement 37,9 % des femmes seules et 36,6 % des hommes seuls, contre 21,6 % des familles biparentales et 25,7 % des familles monoparentales. Enfin, ce sont les personnes en contact avec le 115 depuis au moins trois mois qui déclarent le plus souvent des maladies chroniques : 33,8 % des personnes en contact entre trois mois et un an, 31,2 % pour celles en contact depuis au moins un an contre 24,6 % de celles qui sont en contact avec le service depuis moins de trois mois.

[27] C'est-à-dire les ménages composés d'au moins deux personnes, donc en couple et/ou avec des enfants.

Près d'un quart (22,3 %) des personnes appelantes en famille (112 personnes) déclarent avoir une maladie chronique et 13,4 % déclarent que c'est le cas d'un autre membre du ménage (Tableau 14). Ce sont les conjoints (46,7 %) et/ou les enfants (53,3 %). Près d'1 ménage composé d'un (ou plusieurs) enfant(s) sur 10 (9,3 %) ont un enfant (ou plusieurs) avec une maladie chronique. C'est le cas aussi de 9,1 % des ménages composés d'un couple (avec ou sans enfant(s)). Ainsi, en considérant l'ensemble des membres des ménages, près de 3 ménages sur 10 ont un de leur membre avec une maladie chronique.

Tableau 13. Répartition (en %) des appelants en fonction de la déclaration d'une maladie chronique ou d'une limitation d'activité.

	Déclare une maladie chronique	Ne déclare pas de maladie chronique	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe					
Femme (n=146)	28,8	65,8	4,8	0,7	100
Homme (n=95)	32,6	60,0	1,1	6,3	100
Groupes d'âge					
Moins de 30 ans (n=47)	8,5	83,0	6,4	2,1	100
30-54 ans (n=177)	35,6	58,8	2,8	2,8	100
55 ans et plus (n=17)	35,3	58,8	0,0	5,9	100
Composition familiale					
Couple sans enfant (n=26)	19,2	73,1	7,7	0,0	100
Famille biparentale (n=51)	21,6	74,5	0,0	3,9	100
Famille monoparentale (n=35)	25,7	71,4	2,9	0,0	100
Femme seule (n=58)	37,9	55,2	6,9	0,0	100
Homme seul (n=71)	36,6	54,9	1,4	7,0	100
Durée écoulée depuis le premier appel au 115					
Moins de 3 mois (n=61)	24,6	70,5	3,3	1,6	100
3 mois - 1 an (n=71)	33,8	57,7	5,6	2,8	100
1 an et plus (n=109)	31,2	63,3	1,8	3,7	100
Ensemble (n=241)	30,3	63,5	3,3	2,9	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (n=241)

Tableau 14. Répartition des personnes en famille déclarant une maladie chronique

	Maladie chronique		Limitations d'activité	
L'appelant	25	22,3	32	28,6
Les autres membres du ménage	15	13,4	18	16,1
Au moins un membre du ménage	33	29,5	38	33,9

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris
Champ : Les personnes en famille (en couple et/ou accompagné d'un ou plusieurs enfants ayant contacté le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (n=112)

Près d'un tiers des personnes déclare être limité dans les activités du quotidien

La question sur les limitations d'activité constitue le dernier indicateur du MINI[28]. Il s'agit d'identifier les personnes limitées, à cause d'un problème de santé, dans les activités du quotidien, à savoir marcher, monter ou descendre les escaliers, faire sa toilette, préparer à manger. Un tiers des personnes en contact avec le 115 déclarent de telles limitations (Tableau 15).

Si les limitations modérées sont déclarées dans les mêmes proportions pour les femmes et les hommes (respectivement 23,3 % et 23,2 %), le fait d'être fortement limité dans les activités du quotidien est plus fréquemment déclaré par les femmes : 12,3 % contre 7,4 % des hommes. Les limitations d'activités augmentent avec l'âge : 4,3 % des moins de 30 ans déclarent de fortes limitations, contre 10,7 % des 30-54 ans et 23,4 % des 55 ans et plus. Comme pour le sexe, la part de personnes limitées modérément dans les activités du quotidien sont similaires à tous les âges (oscillant entre 23,2 % et 23,5 %).

Tableau 15. Répartition des personnes appelantes selon le fait d'être limitée dans les activités du quotidien et quelques caractéristiques sociales

	Fortement limité.e	Limité.e, mais pas fortement	Pas de limitation d'activités	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe						
Femme (n=146)	12,3	23,3	58,9	2,1	3,4	100,0
Homme (n=95)	7,4	23,2	63,2	0,0	6,3	100,0
Groupes d'âge						
Moins de 30 ans (n=47)	4,3	23,4	68,1	0,0	4,3	100,0
30-54 ans (n=177)	10,7	23,2	59,9	1,7	4,5	100,0
55 ans et plus (n=17)	23,5	23,5	47,1	0,0	5,9	100,0
Composition familiale						
Couple sans enfant (n=26)	7,7	15,4	73,1	3,8	0,0	100,0
Famille biparentale (n=51)	5,9	19,6	64,7	2,0	7,8	100,0
Famille monoparentale (n=35)	11,4	25,7	62,9	0,0	0,0	100,0
Femme seule (n=58)	17,2	25,9	51,7	1,7	3,4	100,0
Homme seul (n=71)	8,5	25,4	59,2	0,0	7,0	100,0
Durée écoulée depuis le premier appel au 115						
Moins de 3 mois (n=61)	8,2	21,3	67,2	0,0	3,3	100
3 mois - 1 an (n=71)	16,9	26,8	49,3	1,4	5,6	100
1 an et plus (n=109)	7,3	22,0	64,2	1,8	4,6	100
Ensemble (n=241)	10,4	23,2	60,6	4,6	1,2	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=241)

[28] Voir page 13.

Les limitations d'activités, modérées et fortes, varient selon la composition familiale. Un quart des personnes isolées, femmes et hommes, et un quart des personnes seules avec enfant(s) déclarent être limitées modérément dans les activités du quotidien à cause d'un problème de santé. En comparaison, c'est le cas de 19,6 % des personnes vivant dans une famille biparentale et 15,4 % des personnes en couple. Enfin, les femmes seules et les familles monoparentales déclarent avoir de fortes limitations d'activités : respectivement 17,2 % et 11,4 %, soit 2 à 3 fois plus que les personnes vivant dans les autres configurations familiales.

Ainsi, 38,0% des personnes isolées déclarent une limitation d'activité (25,6% modérée et 12,4 % forte) contre 28,6 % des personnes en couple ou accompagnées d'enfants (20,5 % modérée et 8,0 % forte), soit près de 10 points d'écart. Les femmes seules sont celles qui déclarent le plus souvent des limitations d'activités.

Les partenaires et les enfants des personnes en famille peuvent également être limités dans les activités du quotidien. C'est en effet le cas de 16,1 % de ces ménages. Il s'agit principalement du conjoint de la personnes appelante (89,5 % des cas). Si on considère les limitations de l'appelant et des membres de son ménage, ce sont un tiers (33,9 %) des ménages en couple et/ou avec des enfants qui ont un membre avec des limitations d'activité (Tableau 14).

État de faim et recours à l'aide alimentaire

Plus de 4 personnes sur 10 déclarent une situation de faim modérée à sévère

Le fait d'avoir suffisamment de nourriture et de manger à sa faim est un enjeu majeur pour le secteur de l'AHI et le SIAO, d'autant plus que les personnes peuvent se retrouver dans des départements de grande couronne où l'offre en termes de distribution alimentaire est moins étoffée qu'à Paris. Ainsi, toutes les personnes en contact avec le 115 sont interrogées sur le fait de connaître ou non un point d'accueil où elles peuvent récupérer de la nourriture ou même manger. Si elles ne savent pas où se rendre pour manger, les écoutants et écoutantes sociales orientent les personnes vers des lieux de distribution alimentaire proches de leurs lieux d'attache.

Lors de l'enquête, pour la deuxième année consécutive, ont été posées trois questions sur les difficultés rencontrées par les personnes (ou membre de leur ménage) pour se nourrir au cours du mois précédant leur participation à l'enquête. Ces questions permettent de construire un score qui correspond à l'indice domestique de la faim[29] (Tableau 16).

[29] Ballard, Terri ; Coates, Jennifer ; Swindale, Anne ; et Deitchler, Megan (2011), Indice domestique de la faim : Définition de l'indicateur et guide de mesure. Washington, DC: Food and Nutrition Technical Assistance III Project, FHI 360. 26 pages

Au cours du mois précédent l'enquête, 39,4 % des personnes déclarent s'être retrouvées au moins une fois sans nourriture à cause d'un manque de ressources, 34,0 % déclarent avoir eu des difficultés à se nourrir à sa faim au moins une fois et 29,0 % ont indiqué avoir passé au moins une journée et une nuit entière sans rien manger du fait d'un manque de nourriture. Ces situations se répètent pour la plupart des personnes ayant déclaré des difficultés à se nourrir du fait du manque de ressources.

Tableau 16. Répartition des appelants selon le fait d'avoir été confronté à des difficultés à se nourrir au cours des 30 derniers jours

	Au cours des 30 derniers jours, ...					
	... vous est-il arrivé d'avoir aucun aliment de quelque nature que ce soit à cause du manque de ressources ?		... est-ce qu'il est arrivé que vous ou une des personnes avec qui vous vivez habituellement, soyez allé dormir en ayant faim faute d'argent ou d'autres moyens ?		... est-ce que vous ou une des personnes avec qui vous vivez habituellement, ayez passé une journée et une nuit entière sans rien manger parce que vous n'aviez pas assez de nourriture ?	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Non	136	56,4	136	56,4	153	63,5
Oui, au moins une fois, dont...	95	39,4	82	34,0	70	29,0
...rarement (1 à 2 fois)	13	5,4	7	2,9	14	5,8
...parfois (3 à 10 fois)	48	19,9	51	21,2	35	14,5
...souvent (Plus de 10 fois)	33	13,7	24	10,0	20	8,3
...ne sait pas	1	0,4	0	0,0	1	0,4
Ne sait pas	2	0,8	10	4,1	7	2,9
Ne souhaite pas répondre	8	3,3	13	5,4	11	4,6
Total	241	100	241	100	241	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=241)

L'indice domestique de la faim se décline en trois modalités : pas ou peu de faim, faim modérée et faim sévère. Au total, 30,3 % des ménages en contact avec le 115 le lendemain de la NDLS est en situation de faim sévère et 12,0 % de faim modérée (Tableau 17). En dépit des orientations vers des points de distribution alimentaire, les personnes en contact avec le 115 ne mangent pas à leur faim.

Globalement, l'indice domestique de la faim varie peu selon le sexe de la personne appelante[30] : que ce soit une femme ou un homme, les ménages sont dans les mêmes proportions à indiquer ne pas être en situation de faim (57,5 % contre 57,9 %). Notons

[30] La question étant posée à la personne appelante, il n'est pas possible de mener une analyse à l'échelle de l'ensemble des individus.

toutefois que les femmes sont plus nombreuses à indiquer que leur ménage est en situation de faim modérée (13,0 % contre 10,5 %) et les hommes en situation de faim sévère (31,6 % contre 29,5 %) (Tableau 17).

Par contre, l'indice domestique de la faim varie selon la composition familiale des ménages. Les hommes seuls, les femmes seules et les familles monoparentale déclarent plus souvent être en situation de faim sévère : 3 ménages sur 10 environ de chacune de ces catégories de ménage contre 1 sur 4 pour les couples et les familles biparentales. Les situations de faim sévère augmentent avec le nombre d'enfants : 32,4 % des ménages avec plus d'un enfant sont concernés contre 25,0 % des ménages avec un seul enfant et 31,6 % des ménages sans enfants.

L'état de faim varie peu selon la durée écoulée depuis le premier contact avec le 115. En effet, quelle que soit cette durée, environ 3 ménages sur 10 sont en situation de faim sévère. Néanmoins les ménages en contact avec le 115 depuis trois mois à un an déclarent plus fréquemment des situations de faim sévère (35,2 % contre 28,4 % des ménages en contact depuis au moins 1 an et 27,9 % des ménages en contact depuis moins de 3 mois).

Tableau 17. Répartition (en %) des personnes appelantes selon leur situation de faim et leur sexe, leur composition familiale et la durée écoulée depuis leur premier contact avec le 115 de Paris

Indice de faim	Peu ou pas de faim	Faim modérée	Faim sévère	Total
Sexe de l'appelant				
Femme (n=146)	57,5	13,0	29,5	100
Homme (n=95)	57,9	10,5	31,6	100
Composition familiale de l'appelant				
Couple sans enfant (n=26)	61,5	15,4	23,1	100
Famille biparentale (n=51)	64,7	9,8	25,5	100
Famille monoparentale (n=35)	62,9	5,7	31,4	100
Femme seule (n=58)	53,4	13,8	32,8	100
Homme seul (n=71)	52,1	14,1	33,8	100
Nombre d'enfants				
Aucun enfant (n=155)	54,2	14,2	31,6	100
1 enfant (n=52)	69,2	5,8	25,0	100
2 enfants ou plus (n=34)	55,9	11,8	32,4	100
Durée écoulée depuis le premier contact avec le 115 de Paris				
Moins de 3 mois (n=61)	59,0	13,1	27,9	100
De 3 mois à 1 an (n=71)	56,3	8,5	35,2	100
1 an et plus (n=109)	57,8	13,8	28,4	100
Ensemble (n=241)	57,7	12,0	30,3	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N=241)

Deux tiers des personnes ont recours à l'aide alimentaire

Parmi les personnes en contact avec le 115 de Paris au lendemain de la NDLS, 64,6 % indiquent recourir à l'aide alimentaire (310 personnes) et 30,6 % indiquent ne pas y recourir (147 personnes) (Tableau 18).

Parmi les personnes qui bénéficient de l'aide alimentaire, 66,5% indiquent qu'il s'agit de leur principale source de nourriture, ce qui représente 42,9% de l'ensemble des personnes en contact avec le 115 ce jour-là.

Quelles que soient les caractéristiques sociales des personnes (sexe, composition familiale, durée écoulée depuis le premier contact avec le 115), plus de la moitié déclarent recourir à l'aide alimentaire (Tableau 18). C'est toutefois légèrement plus souvent les femmes (65,4 % contre 63,8 % des hommes), les couples sans enfant et les femmes seules (respectivement 75,0 % et 72,9 % contre par exemple 62,6 % des familles biparentales et 60,0 % des familles monoparentales). Les personnes en contact avec le 115 depuis moins de trois mois sont celles qui déclarent le moins souvent y recourir (51,4 % contre 73,6 % des personnes en contact entre trois mois et un an et 65,9 % en contact depuis au moins un an).

Tableau 18. Répartition (en %) des personnes en contact avec le 115 et les membres de leur famille selon leur recours à l'aide alimentaire en fonction du sexe, de la composition familiale et de la durée écoulée depuis leur premier contact au 115

	Oui	Non	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe					
Femme (n=237)	65,4	30,4	1,3	3,0	100
Homme (n=243)	63,8	30,9	0,8	4,5	100
Composition familiale					
Famille biparentale (n=195)	62,6	30,8	0,0	6,7	100
Famille monoparentale (n=95)	60,0	40,0	0,0	0,0	100
Couple sans enfant (n=56)	75,0	21,4	3,6	0,0	100
Femme seule (n=59)	72,9	23,7	3,4	0,0	100
Homme seul (n=75)	61,3	30,7	1,3	6,7	100
Durée écoulée depuis le premier contact avec le 115 de Paris					
Moins de 3 mois (n=109)	51,4	47,7	0,0	0,9	100
De 3 mois à 1 an (n=125)	73,6	19,2	1,6	5,6	100
1 an ou plus (n=246)	65,9	28,9	1,2	4,1	100
Ensemble (n=480)	64,6	30,6	1,0	3,8	100

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes en contact avec le 115 de Paris le 23 janvier 2026 et les membres de leur famille (N=480)

Les personnes étaient invitées à indiquer les types d'aide alimentaire qu'elles mobilisent pour se nourrir : distribution de repas préparés ou distribution alimentaire, chèque ou bon alimentaire, collecte de denrées (colis, paniers, etc.), épicerie sociale et solidaire, etc. La

majorité des personnes (79,6 %) déclarent se rendre dans un seul type de lieu, 20,1 % dans deux types de lieux et 0,3 % dans trois.

Les distributions de repas préparés ou distributions alimentaires sont les principales aides alimentaires mobilisées par les personnes (80,6 %). Les chèques alimentaires sont indiqués par 11,3 % des personnes, les collectes de denrées par 17,7 %, l'achat de denrées à tarif modéré dans des épiceries sociales et solidaires par 2,6 % (Tableau 19). Par ailleurs, 4,8 % des personnes déclarent d'autres types d'aide alimentaire.

Les types d'aide alimentaire mobilisés varient sensiblement selon les caractéristiques sociales des personnes : les femmes seules, les familles biparentales, les hommes seuls se rendent massivement (8 à 9 personnes sur 10) dans les distributions de repas (Tableau 19). Les familles monoparentales sont celles qui y ont le moins souvent recours (68,4 %), même si elles s'y rendent aussi en majorité. Le recours aux chèques ou bons alimentaires est surtout mobilisé par les familles biparentales (18,0 %). Les personnes des autres configurations familiales y ont beaucoup moins souvent recours, ce dernier allant de 9,5 % (pour les couples sans enfant(s)) à 4,3 % des personnes (pour les hommes seuls). La collecte de denrées sous forme de colis ou de paniers sont mobilisés à peu près dans les mêmes proportions, quelles que soient les configurations familiales. On note toutefois que les personnes accompagnées d'enfants et les couples y ont légèrement plus souvent recours. Enfin, les familles monoparentales (et ce sont les seules) indiquent recourir également aux épiceries sociales et solidaires.

Tableau 19. Répartition des personnes ayant recours à l'aide alimentaire selon le type d'aide et leur composition familiale

	Famille biparentale (n=122)	Famille monoparentale (n=57)	Couple sans enfant (n=42)	Femme seule (n=43)	Homme seul (n=46)	Ensemble (n=310)
Distribution de repas préparés / Distribution alimentaire	85,2	68,4	71,4	90,7	82,6	80,6
Chèque ou bon alimentaire	18,0	7,0	9,5	7,0	4,3	11,3
Collecte de denrées (colis, panier, récupération de denrées à titre gratuit en libre-service)	18,9	19,3	16,7	14,0	17,4	17,7
Épicerie sociale et solidaire (achat de denrées à tarif modéré)	0,0	14,0	0,0	0,0	0,0	2,6
Autre	4,9	7,0	0,0	7,0	4,3	4,8
Ne sait pas	0,0	3,5	16,7	0,0	2,2	3,2
Ne souhaite pas répondre	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	0,3

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Personnes et les membres de leur famille ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 et ayant déclaré recourir à l'aide alimentaire (N=310)

Si la distribution alimentaire est le mode le plus fréquent d'obtention de la nourriture pour les personnes, elle peut prendre différentes formes. Ainsi, plusieurs questions ont été ajoutées afin de mieux décrire les conditions de recours aux distributions alimentaires et la nature des repas servis[31]. Près d'un quart (23,7 %) des ménages ne mangent jamais dans un espace intérieur en étant assis, 30,2 % indiquent manger sur le lieu de distribution en étant assis à chaque fois et 42,9 % indiquent que cela arrive mais pas tout le temps (Tableau 20). Le recours aux distributions où les personnes prennent leur repas en intérieur varie peu selon le sexe de l'appelant, contrairement à la composition familiale. En effet, 39,6 % des familles biparentales et 30,8 % des familles monoparentales ne vont jamais dans des distributions alimentaires où elles peuvent prendre des repas assis en intérieur. En revanche, plus de la majorité des femmes isolées bénéficiant d'aide alimentaire a recours à ce type de distributions : 60,5 % indiquent se rendre uniquement dans ces distributions et 31,6 % s'y rendent mais pas à chaque fois. Quant aux hommes seuls, 40,5 % y vont soit à chaque fois – soit moins souvent que les femmes – et 54,1 % s'y rendent sans que ce soit systématique.

Tableau 20. Répartition (en %) des personnes ayant recours à des distributions de repas préparés ou des distributions alimentaires selon le fait de pouvoir y manger assis, le sexe et la composition familiale des personnes

	Uniquement des repas assis en intérieur	Des repas assis en intérieur mais pas toujours	Jamais de repas assis en intérieur	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe						
Femme (n=163)	31,3	43,6	22,1	3,1	0,0	100,0
Homme (n=82)	28,0	41,5	26,8	2,4	1,2	100,0
Composition familiale						
Famille biparentale (n=101)	15,8	41,6	39,6	3,0	0,0	100,0
Famille monoparentale (n=39)	30,8	38,5	30,8	0,0	0,0	100,0
Couple sans enfant (n=30)	26,7	53,3	13,3	6,7	0,0	100,0
Femme seule (n=38)	60,5	31,6	2,6	5,3	0,0	100,0
Homme seul (n=37)	40,5	54,1	2,7	0,0	2,7	100,0
Ensemble (n=245)	30,2	42,9	23,7	2,9	0,4	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes (et les membres de leur famille) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 et ayant recours à des distributions de repas préparés ou des distributions alimentaires (n=245).

Concernant la nature des repas, 61,2 % des personnes ayant recours aux distributions alimentaires et distributions de repas préparés indiquent bénéficier de repas à la fois

[31] Cette partie ne porte pas sur la totalité des 250 personnes ayant recours aux distributions alimentaires, mais sur 245, cinq personnes n'ayant pas indiqué à la première question filtre avoir recours aux distributions alimentaires. Pourtant, leurs réponses aux questions suivantes nous ont amené à considérer qu'elles y avaient bien recours.

chauds et froids, 26,5 % de repas chauds uniquement et 10,6 % seulement de repas froids (Tableau 21). Les personnes déclarant le plus souvent bénéficier de repas chauds et froids sont celles en couples sans enfant (73,3 %) et les femmes seules (71,1%). Les personnes des autres catégories de ménage y ont moins souvent recours même si elles sont plus de la moitié à en bénéficier aussi. Plus d'1 personne en famille sur 10 et 1 personne en couple sans enfant sur 10 déclarent ainsi bénéficier de repas froids uniquement.

Tableau 21. Répartition des personnes ayant recours à des distributions de repas préparés ou des distributions alimentaires selon le fait de bénéficier de repas chauds ou froids, le sexe et la composition familiale des personnes

	Des repas chauds et froids	Uniquement des repas chauds	Uniquement des repas froids	Ne sait pas	Ne souhaite pas répondre	Total
Sexe						
Femme (n=163)	69,3	22,1	6,7	1,8	0,0	100,0
Homme (n=82)	45,1	35,4	18,3	0,0	1,2	100,0
Composition familiale						
Famille biparentale	57,4	27,7	14,9	0,0	0,0	100,0
Famille monoparentale	59,0	25,6	15,4	0,0	0,0	100,0
Couple sans enfant	73,3	6,7	13,3	6,7	0,0	100,0
Femme seule	71,1	26,3	0,0	2,6	0,0	100,0
Homme seul	54,1	40,5	2,7	0,0	2,7	100,0
Ensemble	61,2	26,5	10,6	1,2	0,4	100,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes (et les membres de leur famille) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 et ayant recours à des distributions de repas préparés ou des distributions alimentaires (n=245).

Les personnes qui n'ont pas recours à l'aide alimentaire

Parmi les personnes qui n'ont pas déclaré recourir aux aides alimentaires (170 personnes[32]), 62,9 % s'achètent à manger, 16,5 % bénéficient de dons hors distribution alimentaire, et 4,1 % déclarent récupérer des invendus ou faire les fins de marché (Tableau 22).

[32] Soit 147 personnes qui ont indiqué ne pas avoir recours aux aides alimentaires, 18 qui n'ont pas souhaité répondre et 5 personnes qui ne savaient pas quoi répondre (Tableau 18).

Tableau 22. Répartition des personnes n'ayant pas recours à l'aide alimentaire selon le(s) moyen(s) mobilisé(s) pour se nourrir

	Effectif	%
Achète à manger	107	62,9
Dons de nourriture (hors distribution alimentaire)	28	16,5
Récupération des invendus / fin de marchés …	7	4,1
Autre	1	0,6
Ne sait pas	3	18
Ne souhaite pas répondre	24	14,1
Total	170	100.0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris

Champ : Les personnes (et les membres de leur famille) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 n'ayant pas recours à l'aide alimentaire (n=170)

Un tiers des personnes déclare des difficultés au recours à l'aide alimentaire

Parmi les 480 personnes de l'enquête, 156 ont déclaré avoir des difficultés à bénéficier d'aides alimentaires, soit 32,5 % (Tableau 23). La part de personnes éprouvant des difficultés à recourir aux aides alimentaires est relativement similaire entre celles qui y ont recours (33,9 %) et celles qui n'y ont pas recours (34,0 %).

Si des difficultés ont été mentionnées par des personnes de toutes les catégories de ménages, les familles monoparentales sont celles qui indiquent le plus souvent rencontrer des problèmes pour y recourir, avec près de la moitié (48,4 %) des personnes concernées. En comparaison, près d'un tiers des hommes seuls (32,0 %) et des personnes en famille biparentale (30,3 %) rencontrent des difficultés. Cela concerne plus d'un quart (27,1 %) des femmes seules et à peine un cinquième (19,6 %) des personnes en couple sans enfant.

Tableau 23. Répartition et part des personnes rencontrant des difficultés pour recourir à l'aide alimentaire

	Effectif	%	Part (en %) des personnes
Couple sans enfant	11	7,1	19,6
Famille biparentale	59	37,8	30,3
Famille monoparentale	46	29,5	48,4
Femme seule	16	10,3	27,1
Homme seul	24	15,4	32,0
Ensemble	156	100,0	32,5

Source : enquête 115-NDLS-202, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris 6

Champ : Les personnes ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 n'ayant pas recours à l'aide alimentaire (n=480)

Les personnes ont pu décrire les difficultés qu'elles rencontrent : 47,4 % déclarent qu'elles ont des difficultés à s'y rendre (soit plus d'1 personne en contact avec le 115 sur 10), 26,3 % ne savent pas où aller (8,5 % des personnes en contact avec le 115), 16,7 % indiquent que les horaires de la distribution ne sont pas adaptés à leur situation, 10,9 % ont des difficultés à s'inscrire et 7,7 % signalent qu'il n'y plus de produits quand elles arrivent sur le lieu de la distribution (Tableau 24).

Tableau 24 . Répartition des personnes selon les difficultés rencontrées dans leur recours à l'aide alimentaire

	Effectif	% parmi les personnes déclarant des difficultés (n=156)	% parmi l'ensemble des personnes de l'enquête (n=480)
Difficultés à y aller	74	47,4	15,4
Ne sait pas où aller	41	26,3	8,5
Horaires d'ouverture inadaptés	26	16,7	5,4
Difficultés liées aux inscriptions	17	10,9	3,5
Plus de produits quand la personne arrive	12	7,7	2,5
N'est pas éligible à l'aide proche de son lieu de vie	1	0,6	0,2
Autre	19	12,2	4,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes (et les membres de leur famille) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (n=480) et celles déclarant avoir des difficultés à recourir à l'aide alimentaire (n=156)
La somme des pourcentages dépasse 100 car la question est en choix multiples.

Les difficultés diffèrent selon le fait qu'elles ont déclaré y recourir ou non. Près d'un quart (19,7 %) des personnes qui se rendent en distribution indique avoir des difficultés à s'y rendre (Tableau 26). Ce motif est la principale difficulté mentionnée par ces personnes, viennent ensuite les horaires inadaptées (7,1 %), l'absence de produits quand la personne arrive sur le point de la distribution alimentaire (3,5 %), puis ne pas savoir où aller (3,2 %) et les difficultés liées aux inscription (3,2 %).

Les personnes qui n'ont pas recours à l'aide alimentaire n'indiquent pas toutes avoir des difficultés à s'y rendre : c'est le cas de 31,8 % de ces personnes. Ce qui signifie que le non recours aux distributions alimentaires de près de 7 personnes sur 10 n'est pas liée à une quelconque difficulté liée aux déplacements. La principale difficulté, mentionnée par 60,8 % des personnes qui se trouvent dans cette situation de non recours et en difficulté pour recourir à une aide alimentaire, est de ne pas savoir où se rendre pour en bénéficier. Cela représente 21,1 % de l'ensemble des personnes qui n'ont pas recours à l'aide alimentaire. Notons également que 4,8 % des personnes ne recourant pas à l'aide alimentaire indiquent avoir des difficultés à s'y inscrire. Les autres difficultés listées dans le questionnaire sont minoritaires.

Tableau 25. Répartition des personnes ayant des difficultés à recourir à l'aide alimentaire selon leur nature et le fait qu'elles y ont recours ou non

	Personnes déclarant avoir recours à l'aide alimentaire (n=310)			Personnes déclarant ne pas avoir recours à l'aide alimentaire (n=147)		
	Effectif	% parmi la population déclarant des difficultés (n=105)	% parmi l'ensemble (n=310)	Effectif	% parmi la population déclarant des difficultés (n=51)	% parmi l'ensemble (n=147)
Difficultés à y aller	61	58,1	19,7	13	25,5	8,8
Horaires d'ouverture inadaptées	22	21,0	7,1	4	2,7	2,7
Ne sait pas où aller	10	9,5	3,2	31	60,8	21,1
Difficultés liées aux inscriptions	10	9,5	3,2	7	13,7	4,8
Plus de produits quand j'arrive	11	10,5	3,5	1	2,0	0,7
Je ne suis pas éligible à l'aide proche de chez moi	1	1,0	0,3	0	0,0	0,0
Autre	13	12,4	4,2	6	11,8	4,1
Au moins une difficulté	105	100,0	33,9	50	100,0	34,0

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes (et les membres de leur ménage) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N = 480)
La somme des pourcentages dépasse 100 car la question est en choix multiples.

Les difficultés rencontrées dans le recours à l'aide alimentaire varient également selon les configurations familiales des personnes, même si avoir des difficultés à s'y rendre est à chaque fois la difficulté la plus souvent mentionnée (entre 1 à 2 personnes sur 10) (Tableau 26). Les personnes en famille monoparentale indiquent également ne pas savoir où aller (17,9 %) et dans une moindre mesure signalent que les horaires ne sont pas adaptés (8,5 %). Les familles biparentales sont moins nombreuses que les familles monoparentales à ne pas savoir où aller et à relever l'inadéquation des horaires. En revanche, elles déclarent avoir des difficultés à s'inscrire (6,2 %).

Tableau 26. Répartition des personnes ayant des difficultés à recourir à l'aide alimentaire selon le type de difficultés et leur composition familiale

	Couple sans enfant (n=56)	Famille biparentale (n=195)	Famille monoparentale (n=95)	Femme seule (n=59)	Homme seul (n=75)	Ensemble (n=480)
Difficultés à y aller	16,1	13,3	17,9	13,6	18,7	15,4
Ne sait pas où aller	3,6	7,7	17,9	8,5	2,7	8,5
Horaires d'ouverture inadaptées	8,9	2,6	8,4	1,7	9,3	5,4
Difficultés liées aux inscriptions	8,9	6,2	0,0	0,0	0,0	3,5
Plus de produits quand j'arrive	8,9	0,0	3,2	0,0	5,3	2,5
Je ne suis pas éligible à l'aide proche de chez moi	0,0	0,0	0,0	1,7	0,0	0,2
Autre	0,0	4,1	7,4	5,1	1,3	4,0
Au moins une des difficultés	19,6	30,3	48,4	27,1	32,0	32,5

Source : enquête 115-NDLS-2026, Observatoire du Samusocial de Paris - SIAO de Paris
Champ : Les personnes (et les membres de leur ménage) ayant appelé le 115 de Paris le 23 janvier 2026 (N = 480)
La somme des pourcentages dépasse 100 car la question est en choix multiples.

Conclusion

L'édition 2026 de l'enquête sur le 115 au lendemain de la NDLS révèle encore une fois qu'une part conséquente des personnes en contact avec la plateforme téléphonique de l'hébergement d'urgence ne sont pas dénombrées lors du décompte de rue. Une partie des personnes sort du territoire parisien la nuit tombée, d'autres trouvent refuge chez des tiers ou dans des lieux non prévus pour l'habitation qui ne font pas partie du décompte de rue. Enfin, c'est entre une vingtaine et une centaine de personnes usagères du 115 qui aurait pu être décomptées car présentes sur le périmètre de la NDLS.

En dépit d'une ouverture importante de places, plus de la moitié des personnes en contact avec le 115 de Paris le 23 janvier n'a pu bénéficier du plan grand froid renforcé notamment avec la période de neige qui a marqué la fin de l'année 2025 et le début de 2026. Des personnes en contact avec le 115 depuis plusieurs mois n'ont pas été mises à l'abri dans le cadre du dispositif d'hébergement temporaire. L'absence de prise en charge a concerné des personnes isolées, mais aussi des personnes accompagnées d'enfants. La majorité des personnes n'ayant pu bénéficier d'hébergement institutionnel a été contrainte de passer la nuit dans des espaces publics ou à la rue. C'est le cas principalement des personnes isolées, mais aussi de personnes accompagnées d'enfants. Ces résultats traduisent la difficulté du dimensionnement du nombre de

places lors d'un tel épisode de froid, comme cela avait pu déjà être montré lors du Covid[33].

Les personnes en contact avec le 115 présentent un état de santé particulièrement dégradé, touchant à la fois les adultes – les personnes seules en particulier, notamment les femmes – mais aussi les enfants. Les personnes ont du mal à se nourrir à leur faim, en dépit d'un recours relativement important aux aides alimentaires. Le recueil systématique par le écoutants et écoutantes sociales de l'état de santé et de l'état de faim paraît nécessaire pour une orientation le plus en amont possible vers des services de santé et des aides alimentaires.

[33] Daudré Léo, Lebugle Amandine et Garcin Elsa, 2021, Les dynamiques du recours au 115 en 2020, quels impacts de la crise sanitaire ?, Rapport, Observatoire du Samusocial de Paris, 35 pages.